



BRO LANÉJEN

Décembre 2012 • Bulletin Municipal n° 72

L'AGRICULTURE AU XX^E SIÈCLE



Comme partout, jusque dans les années 60, Lanvéneq vivait de nombreux commerces petits et variés, de nombreuses fermes petites et souvent pauvres. Les rentrées d'argent ? Quelques mottes de beurre, quelques œufs, de temps à autre un veau, un cochon, une vache, bientôt du lait en bidon aux laiteries !

Jusque dans les années 60, le travail était familial : les enfants gardaient les vaches avant 10 ans ; l'aînée des filles s'occupait des plus jeunes, parfois aux dépens de l'école. Les garçons très tôt travaillaient avec leur père dont ils apprenaient beaucoup et surtout assiduité et rigueur. Les hommes étaient l'autorité des travaux et les bras avec leurs compagnons les chevaux dont ils suivaient le rythme, ce qui laissait du temps pour la réflexion. Les femmes couraient de la maison aux champs, de la cuisine au lavoir. Pour tous averses et sueurs. Peu de repos, aussi, les dimanches, les mariages, les pardons étaient-ils les bienvenus parce que occasions de répit et de convivialité. L'entraide lors des gros travaux, les rencontres sur les chemins, les courtes pauses des après-midi d'été, les veillées d'hiver constituaient d'agréables moments d'échanges qu'ont tué radio, télé et réunions diverses. Les travaux suivaient les saisons, sans vacances. A la force des hommes et des chevaux correspondaient les outils : araires ou charrues, herses, charrettes à roues cerclées de fer à cause des chemins, faux, faucilles, fourches, étrèpes. Au début des années 30 apparurent les faucheuses pour les foins et les moissons ; bientôt vont venir les lieuses. Aux fléaux des battages succéderont les batteuses avec les manèges à chevaux, puis les batteuses actionnées par des locomobiles puis les moteurs à essence.

L'AGRICULTURE AU XX^E SIÈCLE



En 1970, la commune avait encore 27 exploitations de 1 ou 2 ha ,52 de 5 à 10 ha, 6 de 35 à 50 ha, 1 de plus de 50 ha ; 156 fermes avaient 1 ou 2 vaches, 41 en avaient 10 et plus.

En 1979, 12 exploitations se limitaient encore à 1 ou 2 ha, 33 en avaient de 35 à 50, 4 dépassaient les 50. La population des exploitations était de 632 personnes dont 473 actives pour 133 fermes.

En 1988, il restait 98 exploitations, 44 en 2000, 31 en 2010 rassemblant 407 personnes dont 255 actives.

La grande révolution dans les années 60 sera l'invasion des tracteurs de plus en plus forts et des engins adaptés de plus en plus imposants. A ces monstres, il faut de grandes surfaces, de solides routes, de larges passages et des chemins d'exploitation. Fini le temps des chevaux de trait. Finie la nécessité du grand nombre de bras . C'est le temps des migrations vers la ville ou l'étranger. C'est l'heure des audaces, des aventures personnelles et professionnelles, de l'ouverture à d'autres technologies, à d'autres études pour d'autres professions. Place à ceux qui osent.

Très importantes bien que moins spectaculaires, les transformations apportées jusqu'au fond des hameaux par les fées du logis : électricité, adduction d'eau . Quel changement ! facilité, confort : machines à laver, cuisinières électriques ou à gaz, sanitaires, salles de bain , congélateurs et « frigo » . Plus de charniers, ni de lavoirs , ni de cheminées fumantes. Tout cela incite à rénover les habitations ou à construire un maison neuve près des batiments de la ferme avec pelouse et fleurs. La voiture emporte vers la ville voisine et ses commerces, les acheteurs et les vendeurs. Glas des petits commerces où on allait à pied ou à vélo, surtout le dimanche.

Au-delà du confort et de la vie facilitée, ce progrès est-il accompagné de plus de bonheur ? Moins de convivialité, moins de calme, plus de besoin d'argent, plus de contraintes administratives,

plus d'exigences matérielles, nécessité de formations et informations techniques, économiques et administratives.

Le bonheur est-il dans le pré ? Chaque époque a ses peines et ses bonheurs, et le bonheur existe sûrement même dans le pré. Ce qu'il y a d'évident, c'est que les

exploitants aiment leur métier et le font par goût, ce que n'avaient pas toujours connu leurs devanciers, il est vrai dans d'autres conditions.



En ce début d'année, j'ai le plaisir de vous adresser mes vœux les plus sincères afin que 2013 apporte à tous joie, santé et prospérité. Certes la situation actuelle n'est pas très optimiste. Un certain nombre d'indicateurs montrent hélas que la crise économique, sociale et financière reste particulièrement vigoureuse. Chacun d'entre nous en mesure les conséquences au quotidien et nous n'y échappons pas ici comme ailleurs. C'est le moment d'être encore plus attentifs aux personnes fragiles, et solidaires des plus démunis.

Dans ce contexte, le service économique de Roi Morvan Communauté cherche de nouveaux projets à mettre en œuvre, afin d'attirer d'autres entreprises sur son territoire et diversifier son tissu économique. Récemment les élus de la commission économique ont souhaité que le service économique travaille sur la thématique du télétravail dont la démarche leur a paru intéressante. En effet, grâce à la généralisation du haut débit, exercer une activité de graphiste, d'informaticien, de rédacteur ou toute autre tâche du secteur tertiaire ne nécessite plus d'être situé dans la région parisienne ou à proximité d'une grande ville. Il est désormais possible de travailler de n'importe quel endroit et notamment dans des zones rurales de plus en plus attractives. Selon le délégué interministériel à l'aménagement du territoire, plus d'un salarié sur trois désire s'installer en milieu rural. Pourquoi ne pas investir sur cette nouvelle forme d'activité pour redonner de la vitalité économique à notre territoire ? C'est dans cette optique que des élus et des techniciens de Roi Morvan communauté ont suivi une formation proposée par la CC du pays de Murat, située au cœur des volcans d'Auvergne, qui a créé un télécentre et un centre de formation. Puis, un questionnaire sur le télétravail a été diffusé via le site internet de Roi Morvan Communauté ; 38 personnes y ont répondu. Parallèlement, il est recherché sur les 21 communes du territoire communautaire un bâtiment susceptible d'accueillir un télécentre... A suivre...

Le site internet de la commune sera opérationnel courant Janvier, sans doute vers le 15 de ce mois ; Son objectif est de répondre à toutes les questions utiles au quotidien, pour les habitants de la commune et les gens de passage. Le bulletin municipal y sera également visible. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques susceptibles d'améliorer le fonctionnement de ce site.

Très bonne année à tous, de toute l'équipe municipale.

Le Maire,
Marie-Louise Mounier

BANQUE ALIMENTAIRE

Selon la charte de la Fédération française des banques alimentaires, les « banques alimentaires collectent, gèrent et partagent des denrées alimentaires pour aider l'homme à se restaurer. Leur action se fonde sur la gratuité, le don, le partage, le bénévolat et le mécénat ».

Les Banques Alimentaires (BA) et les partenaires (associations, CCAS) partagent aujourd'hui cette démarche qui s'inscrit dans le cadre de leur engagement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion.



La BA prospecte et collecte des produits alimentaires, sans acheter, dans un souci d'une aide alimentaire équilibrée, régulière, et tenant compte, chaque fois que possible, des demandes spécifiques des partenaires. Le partenaire (associations, CCAS), détermine quant à lui les conditions de distribution des denrées reçues, selon les critères qu'il a fixés pour l'accès à cette aide. Le CCAS de Lanvénege établit un dossier qui comprend les ressources, les charges, la composition de la famille et l'âge des demandeurs. Ce dossier est examiné par les membres du CCAS qui décident de l'obtention ou non de l'aide sollicitée, selon des critères bien définis.

Une convention de partenariat alimentaire a été signée avec la BA et le CCAS afin de mieux travailler ensemble et dans un souci de responsabilité partagée, notamment concernant les règles d'hygiène, de sécurité alimentaire et de transport.

Selon une volonté nationale, la banque alimentaire du Morbihan est informatisée depuis octobre 2011. Le logiciel PASSERELLE, proposé par la Fédération Nationale de la Banque Alimentaire, a été installé au CCAS de Lanvénege en juin 2012. Cet outil permet de recevoir directement les bons de livraison de la BA. Il permet également la gestion des bénéficiaires, des stocks, des distributions, la traçabilité des produits, le suivi des indicateurs d'Etat. Ces indicateurs sont à faire remonter chaque trimestre à la BA 56 et doivent préciser le nombre, les tranches d'âge des bénéficiaires et la quantité de denrées distribuée. Ils permettent à l'Etat d'avoir une meilleure connaissance de l'aide alimentaire en France et de défendre le PEAD (programme européen d'aide aux plus démunis) devant la Commission européenne, programme en sursis jusqu'à fin 2013.

Une fois par mois, la commune de Lanvénege va chercher les denrées alimentaires pour les CCAS de Guisriff, Meslan, Lanvénege et Priziac. Ces 4 CCAS participent annuellement aux frais de transport et de personnel.

Concrètement Jojo Herpe, membre du CCAS et conseiller municipal, un employé municipal se rendent à Vannes pour retirer les denrées pour les 4 CCAS. Le chargement de 1,5 T est acheminé à Lanvénege. Après le déchargement, Jojo se charge de la répartition des denrées grâce aux indicateurs fournis par Sophie (Secrétaire générale et responsable du logiciel passerelle pour les 4 CCAS) : pourcentage, Kg par rapport au nombre et composition des familles. Véritable travail de précision.



Le stock de la Banque Alimentaire à Vannes.

Produits secs, conserves, produits frais, surgelés, lait, fruits et légumes composent les denrées distribuées en totalité. Le transport des denrées se fait en parfaite sécurité : en effet chaque CCAS possède des containers équipés de plaques spécifiques pour le froid.

Une fois la répartition faite, chaque CCAS vient retirer les denrées allouées, tout ceci dans une traçabilité exemplaire : un registre est en place où figurent l'heure d'arrivée et de départ des denrées, la température du congélateur, les feuilles de livraison et de répartition, le retrait des différents CCAS, tout cela est notifié, signé et archivé.

Cette aide ponctuelle et non pérenne est un apport substantiel aux familles momentanément en difficulté. Fin 2012, 100 personnes réparties sur 38 foyers sur l'ensemble des 4 CCAS bénéficiaient de cette aide.

Aujourd'hui, les demandes d'aide alimentaire sont en augmentation dans les différents centres d'aide sociale et auprès des œuvres caritatives.

Médaille de la Conserverie Morbihanaise



Patrick Le Solliec :
directeur,
Marie-Louise
Mounier : maire,
Jean-Pierre
Kersulec :
Médaille
Grand Or.

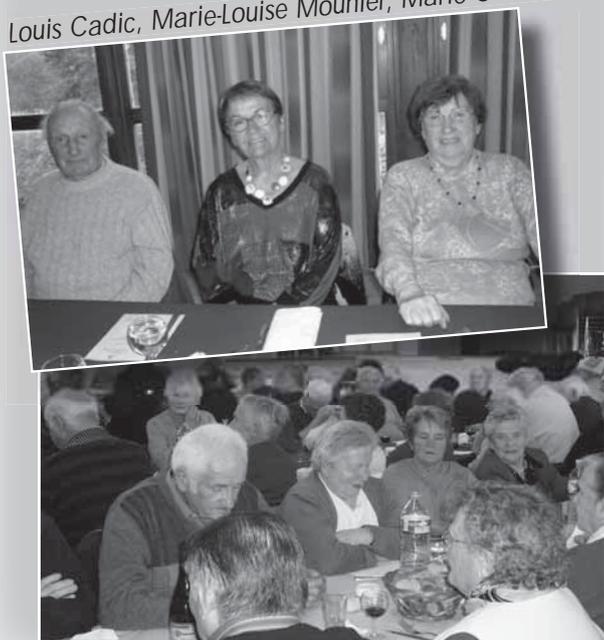
Caserne des Pompiers

Pose de la première pierre par les maires.



11 Novembre

Louis Cadic, Marie-Louise Mounier, Marie Christien.



Kreiz Breizh Élite

Les signaleurs.



Rue Jean Cadic.

Colis de Noël EPHAD



Mercredi 19 décembre, visite des membres du CCAS à nos aînés à l'hôpital où des colis ont été offerts par la municipalité.

Randos d'été



Halte à Saint-Urlo et rendez-vous avec Nathalie Le Pen de Roi Morvan Communauté pour des explications architecturales.

LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

9 JUILLET 2012

RAPPORT DE REFLEXION SUR LA RENOVATION DE L'ESPACE LE MESTRE

Madame LE BARS du CAUE (Conseil d'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement) du Morbihan a présenté un rapport concernant la réhabilitation du bâtiment, en améliorant la structure : le coût serait de 1 000 € / m² soit 700 000 € HT. Aménagements paysagers, pour 2 300 m² : 50 € HT / m². Il est fait un comparatif avec un bâtiment neuf, construit à la place de l'actuel bâtiment : 1 400 € / m² pour la reconstruction (605 m²) : 847 000 € HT, sans compter la démolition. Le bâtiment existant est assez contraignant et une réhabilitation ne serait pas intéressante d'un point de vue thermique et qualité environnementale. Le montant des travaux est relativement élevé, et il y a peu d'écart avec un bâtiment neuf, pour lesquelles les subventions seraient plus intéressantes. Le sujet est porté à réflexion.

LOCAL DES JEUNES PLACE DE L'EGLISE

Le local jeunes, situé maintenant Place de l'église, a fait l'objet d'une convention de mise à disposition avec la Communauté de Communes.

CONVENTION DE PASSAGE ET DE MISE EN VALEUR DE L'ALLEE COUVERTE DE KEROUAL D'EN HAUT

Le Comité Départemental du Tourisme (CDT) du Morbihan a noté la présence d'une allée-couverte à Kerhoual d'en haut qui daterait de 2 500 à 3 000 ans avant JC. Une convention de passage et de mise en valeur du site, convention tripartite entre le CDT, la commune et le propriétaire, est proposée afin de préciser les conditions selon lesquelles le propriétaire autorise l'accès, ainsi que l'aménagement, l'entretien et la mise en valeur patrimoniale par la commune du site susvisé.

CONVENTION AVEC L'EDUCATION NATIONALE POUR L'ORGANISATION DE STAGE DE REMISE A NIVEAU

Un stage de remise à niveau a été organisé à l'école par l'Education Nationale sur la commune du 27 au 31 août 2012 afin de proposer une aide personnalisée aux élèves de CE1, CM1 et CM2 ayant des lacunes importantes en français et mathématiques. La mise à disposition des locaux a fait l'objet d'une convention.

3 SEPTEMBRE 2012

CHANGEMENT D'INTITULE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Le conseil communautaire a approuvé en juillet la proposition de modification du nom de la communauté de communes. Une charte graphique et un nouveau logo ont été élaborés. La Commune a décidé d'approuver la modification du nom de la Communauté de Communes : « Roi Morvan Communauté » et approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes.

RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Le conseil municipal a donné un avis favorable sur le rapport relatif au prix et à la qualité du service de l'eau potable pour l'exercice 2011.

TRAVAUX DE RENOVATION DES ARMOIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Il est proposé de réaliser la mise en sécurité électrique des armoires de commande et des ensembles d'éclairage de l'éclairage public, comme indiqué dans le diagnostic réalisé en 2010. Cette opération devant

être programmée prochainement, il a donc été signé une convention de financement avec le SDEM. La part restant à la charge de la commune serait de 7 140 € HT pour cette opération, prévue au budget 2012.

DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GENERAL

Différents dossiers de demande de subvention ont été réalisés :

Pour les travaux de voirie 2013 (PDIC), la commission des travaux a retenu les routes suivantes : rue du Lieutenant Jamet, lotissement rue de l'école, Gouhael, de Nordréhan à St Quijeau, Kerbouër, pour un montant estimatif de 35 102,50 € HT. Il est sollicité une aide de 9 187,50 €.

Pour la Voie Communale n°4, l'estimation réalisée par la DDTM pour les travaux 2013 concernant la 3e section (la Croix de Kéroual à Kergoff d'en Bas) s'élève à 53 502,14 € HT. Une aide a été sollicitée dans le cadre de la Voirie Communale en Bretagne Centrale.

Travaux d'aménagement de la place de l'église : le Cabinet Ronan BOLLET, retenu pour la maîtrise d'œuvre, a remis un estimatif détaillé des travaux qui s'élève à 95 000 € HT. Une participation de 30% a été demandée au Conseil Général.

Etude préalable à la restauration de la toiture et de la charpente de la chapelle de la Trinité : ce sont les architectes du patrimoine associés LECONTE et GOAS STRAAJER qui réaliseront cette étude, estimée à 5 300 € HT. Une demande de subvention au titre de la restauration du patrimoine architectural a été demandée (50% maximum).

DECISIONS MODIFICATIVES

Au vu des dépenses effectuées, il est nécessaire de prendre des décisions modificatives sur le budget principal, concernant le SDEM pour les travaux de rénovation d'éclairage public (armoires), la participation à l'extension individuelle du réseau électrique à Kériel, l'étude d'aménagement de la place de l'église, les dépenses de matériel à l'école et le matériel divers.

12 NOVEMBRE 2012

MISE EN ŒUVRE D'UN AMENAGEMENT FONCIER : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

La pré-étude d'aménagement foncier, prise en charge par le Conseil Général, a fait l'objet d'une réunion publique le 24 octobre dernier. Cette pré-étude fait ressortir les besoins de la commune et des particuliers : mise à jour du cadastre, échange

de parcelles sans acte notarié et plus grande facilité du travail des exploitants. L'aménagement foncier a également un rôle paysager. Concernant les chemins de randonnée, il faut les préserver en effectuant des travaux très simples.

Pour la protection contre l'arasement de talus, il est proposé de mettre en place une commission avec des membres du Conseil Municipal et des personnes extérieures pour vérifier la conformité des demandes de talus à conserver, avec des demandes d'autorisation et des pénalités financières à l'appui si l'arasement a lieu sans autorisation. Un cahier des charges devra être mis en place. L'évaluation financière devra être affinée, et les travaux seront prévus par rapport au budget communal. Le débat aura forcément lieu au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier lorsqu'elle sera créée.



LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Plus d'une quinzaine de communes sont en attente pour la mise en œuvre de l'aménagement foncier. Ce sont actuellement Carnac et Lanvéneq qui sont en étude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 13 voix pour et 1 voix contre, donne un avis favorable à la mise en œuvre de l'aménagement foncier.

ETUDE PREALABLE A LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE DE LA TRINITE : DEMANDE DE SUBVENTION A L'ETAT

En complément de la demande de subvention au Conseil Général, il est décidé de solliciter une subvention auprès de l'Etat (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour la réalisation de l'étude préalable, à hauteur de 30%, soit 1 590 € sur l'estimatif de 5 300 € HT.

PRIX DES MAISONS FLEURIES 2012

La somme de 735 € sera attribuée aux lauréats du concours des maisons fleuries pour l'année 2012, répartie sous forme de bons d'achat à faire valoir à la Jardinerie « Simorin » du Faouët.

VOL ET DEGRADATIONS CHAPELLE SAINT URLO

Suite aux dégradations qui ont eu lieu dans la chapelle en septembre 2011, le devis fourni par un atelier spécialisé s'élève à 9 439 € TTC. Après passage de l'expert, cette somme sera intégralement remboursée par les assurances.

FONCTIONNEMENT DES MICRO-CRECHES : MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPRM

Le Conseil Municipal a approuvé la modification des statuts de la Communauté de Communes : « Sont considérés comme d'intérêt communautaire la gestion et le fonctionnement des micro-crèches ».

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : REDEVANCE FRANCE TELECOM

Pour l'année 2012, la redevance de France Télécom s'élève à 4 643,50 €.

ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL EN AGGLOMERATION

Une convention est prévue entre la Commune et le Conseil Général pour gérer les modalités d'exploitation et d'entretien des ouvrages et installations sur le domaine public départemental en agglomération.

DECISION MODIFICATIVE N°2

Au vu des dépenses à prévoir, notamment l'acquisition de stores occultants pour l'école, il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget principal.

10 DECEMBRE 2012

RAPPORT DE LA CLECT

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), mise en place parallèlement à la TPU communautaire au 1er janvier 2002, a présenté son rapport. Un tableau de synthèse indique pour notre commune le montant détaillé et le total de la déduction à opérer sur l'attribution de compensation, soit 732 € de déduction et un montant à verser pour 2013 de 89 938 €, identique à 2012.

AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2013

Le Conseil Municipal autorise le Maire à mandater ou liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart du budget en cours, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2013.

TARIFS 2013

Quelques changements ont été apportés aux tarifs pour l'année 2013, notamment concernant la location de la salle. Pour la cantine : augmentation de 0,20 € (soit 2,50 € le repas enfant et 4,10 € le repas adulte), augmentation de 0,10 € pour la garderie du soir (portée à 1,20 €), la garderie du matin restant gratuite.

SERVICE DE PAIEMENT EN LIGNE

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) propose de mettre en place un service de paiement en ligne des titres sur Internet. La DGFIP met à la disposition des collectivités un site dédié au paiement en ligne, auquel pourront accéder les usagers. Le Conseil Municipal donne son accord de principe pour la mise en œuvre de ce dispositif.

TRAVAUX EN REGIE

Cet été, les agents de la commune ont réalisé les travaux de construction de la réserve sèche de la cantine de l'école. Les charges de personnel ainsi que les dépenses réalisées pour l'acquisition de matériaux de cette opération rentrent dans la définition des travaux en régie, pour un montant de 5 302,43 €. Ces dépenses sont transférées en investissement et sont donc éligibles au fonds de compensation de la TVA.

BUDGET BOULANGERIE : DEMANDE D'EMPRUNT

Le conseil municipal avait décidé la résiliation du bail emphytéotique en 2011 afin de récupérer l'appartement au dessus de la boulangerie. Celle-ci ayant été actée en février 2012 et le transfert de l'emprunt de l'UES Menhir étant impossible, un nouvel emprunt doit être réalisé. Après consultation, l'emprunt sera contracté auprès du Crédit Agricole du Morbihan.

ATTRIBUTION D'INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL

Monsieur Didier LAURENT ayant pris ses fonctions de receveur municipal à la trésorerie de Gourin en janvier dernier, il est nécessaire de délibérer pour lui attribuer nominativement une indemnité de conseil. Celle-ci lui sera attribuée à 100%.

BUDGET LOTISSEMENT : DECISION MODIFICATIVE

Afin de prévoir la clôture du budget lotissement, il est nécessaire de faire une décision modificative pour intégrer l'excédent de ce budget annexe au budget principal.

TI'BUS 2013-2015

Le transport Ti'Bus à Lanvéneq, le mercredi jour de marché au Faouët, a été reconduit de 2013 à 2015. Le Conseil Municipal autorise la Communauté de Communes à refacturer à la commune la part qui lui revient.

UN CHEMIN, UNE ÉCOLE

Initié en 1996 par la **Fédération Française de Randonnée**, ce projet pédagogique a donc pour objectif de valoriser le patrimoine en utilisant les savoirs et savoir-faire acquis en classe. Pas de classe découverte ni de classe nature à l'autre bout de la France : la nature est à côté de la classe. De plus, la nature meurt un peu chaque jour à côté de la classe. Si les premiers concernés étaient les écoliers d'aujourd'hui ?

Ce projet est une initiative du comité départemental de la randonnée. Les objectifs de ce projet :

- Confier à une école la réalisation d'un petit itinéraire de randonnée à proximité d'un établissement scolaire à des fins pédagogiques.
- Valoriser le patrimoine en utilisant les savoirs et savoir-faire acquis en classe
- Sensibiliser les jeunes à la préservation de l'environnement en promouvant la pratique et le goût de la randonnée par des activités ludiques, éducatives et culturelles
- Apprendre le paysage, étudier les ressources locales (faune, flore)

Avec cette opération, la fédération Française de la randonnée invite écoliers et enseignants à sortir de l'école « pour faire l'école sur le chemin ».

Sont partenaires avec le comité départemental de la randonnée pédestre, le Conseil Général, la commune de Lanvénegen, l'école Ar Milad, la Direction des Sports et de la Cohésion Sociale, Roi Morvan communauté, le club de randonnée du Faouët...

Madame Hotte : directrice de l'école Ar Milad a présenté un projet pédagogique sur deux années, travail de recherche faune et flore avec les enfants, arts plastiques...

Le circuit de 3 kms est autour du bourg et passe par la zone humide derrière la mairie, une première tranche de nettoyage a été réalisée et se poursuivra avec l'aide du club de randonnée du Faouët. Les chantiers nature de Roi Morvan Communauté vont intervenir en janvier.



Sortie contes première étape du projet.

Il est envisagé la réalisation de panneaux éducatifs et ludiques au long du parcours. La commission scolaire planche sur un budget prévisionnel pour envisager des subventions.

Les enfants ont découvert un petit morceau du chemin à l'occasion « de la semaine sans télé » ; en effet une sortie contes leur était proposée après l'école. Enfants et parents ont été rejoints par le club du Faouët qui avait fait une sortie sur le circuit des Asphodèles.

Un projet riche à n'en pas douter qui mettra en valeur le travail des enfants et notre patrimoine naturel.

L'AMICALE LAÏQUE !

En ce début d'année scolaire, les manifestations ont permis l'équilibre financier de notre structure. La soirée « plat à emporter » a connu un vif succès en novembre dernier et l'après-midi « Noël à l'école » a fait la joie des enfants.

Nous entamons 2013 avec optimisme et avec toujours la volonté d'offrir à nos enfants des sorties scolaires diverses et variées. Nous continuerons également le remplacement des vélos et trottinettes.

Fin juin, l'école accueillera une nouvelle fois sa kermesse. Gageons que cette année encore petits et grands prendront plaisir tout au long de cette journée : spectacle des enfants, stands, tombola, repas.

Afin de proposer divers jeux lors de cette journée, l'amicale laïque est à la recherche de lots neufs ou en bon état qui ne vous servent pas. **PENSEZ A NOUS.** La kermesse assurera une nouvelle fois le stand des plantes ; alors, n'oubliez pas vos semis et autres confections florales. Pour toute question vous pouvez prendre contact avec Sonia à la Médiathèque.



Nous remercions tous les bénévoles présents et à venir ainsi que toutes les personnes qui ont pu nous aider ou participer à des manifestations de près ou de loin.

L'association vous adresse ses meilleurs vœux pour 2013.

ECOLE

En cette fin de 1^{er} trimestre, l'école « Ar Milad » a un effectif de 84 élèves ; 87 enfants prévus en fin d'année.

- 21 élèves dans la classe d'Emilie Evrard : 5 CE2, 5 CM1, 11 CM2.
- 20 élèves dans la classe de Stéphanie Bachelot : 8 CE1, 12 CE2
- 20 élèves dans la classe de Christine Hotte directrice : 8 CP ; 12 GS
- 23 élèves dans la classe de Vanessa Ritzler : 4 TPS ; 8 PS, 11MS +3 inscrits qui vont venir dans l'année.

Les nouveaux enseignants : Yves Bécharia remplace Mme Hotte le lundi (temps de décharge).

Et Gwendoline Rouet est dans la classe de maternelle le mardi.

PROJET DE CLASSE

PS, MS

- **Sortie mer**
- **Rencontre réseau avec Le Faouët**
- **Grande lessive**
(travaux d'élèves présentés à la médiathèque)
* *site de la boulangerie*

GS, CP

- **Sortie mer**
- **Projet** : Un chemin, une école
 - **Cross** :
de la solidarité avec USEP
 - **Grande lessive** *

CE1, CE2

- **Cross**
- **Grande lessive** *
- **Projet** : Un chemin, une école
 - **Sortie** : visite mairie
 - **Projet** : parité hommes-femmes

HORAIRE DE LA GARDERIE

Ouverture : 7 h 30 / 8 h 35
Le soir : 16 h 40 / 18 h 45



CM

- **Semaine sans écran**
 - **Cross**
 - **Ciné**
- **Liaison CM2-6^{ème}**
- **Résidence d'artiste**
- **Sélection de livres du Salon du Livre**

SEMAINE DÉCOUVERTE A L'ECOLE : LE PAIN

Tous les ans les cantines scolaires peuvent participer à « la semaine du goût ». Cette appellation nécessite un montage contraignant afin de pouvoir bénéficier d'une validation.

Notre cantine a décidé de rester simple, une idée originale de Anne le Guern : "la semaine découverte" Une semaine où les enfants découvrent des goûts, des saveurs, des aliments .

Le thème 2012 : "1 jour, 1 pain" dans le menu de la semaine. Les enfants ont découvert le pain de campagne, un pain d'automne, un pain complet, le pain céréales et en dessert un pain d'épices.

Cette opération s'est faite en partenariat avec la boulangerie et les enseignantes, en effet certaines classes ont visité la boulangerie et les enfants ont mis la main à la pâte sans pour autant être dans le pétrin pour la fabrication de brioches succulentes et vite avalées.

Semaine riche en nouveauté, les enfants ont adoré ces différents pains et en redemandent.

Chacun le sait, le pain aliment indispensable de nos tables et comme le dit le proverbe : "**Le pain est le commencement d'un festin**" les enfants de la cantine confirment cette expression.



LA GAVOTTE DE LANVÉNÉGEN : 30 ANS DÉJÀ !

Samedi 27 octobre, Léa Rouzic, présidente de l'association accueillait les adhérents actuels et anciens à partir de 11 h 30 à la salle municipale. L'apéritif préparé par ses soins n'attendait qu'à être dégusté !

Pour bon nombre d'entre nous ce fut un moment de retrouvailles empreint de souvenirs et d'émotions. Ravis de participer à la fête, les anciens nous ont manifesté leur bonheur.

Au cours du repas, pris ensemble, diverses interventions (dont celle de Marie-Louise Mounier, maire de Lanvénege disant son attachement à notre association) ont agrémenté le parcours de La Gavotte. Les présidentes présentes ont chacune reçu une fleur : geste symbolique en souvenir de leur bénévolat au service des danseurs. Après avoir remercié toutes les personnes présentes, Léa Le Rouzic remettait deux tableaux à José : le premier, peint sur toile par elle-même, représentant des danseurs du Pays de l'Aven; le deuxième flambant neuf servira à noter les danses du mardi soir : une invitation en quelque sorte, incitant le nouveau propriétaire à persévérer dans son bénévolat commencé il y a 30 ans sur le chemin des danses !

Chants et danses ont clôturé cette journée. Les danses étaient orchestrées par le groupe Kanvaled-Kerné, dont 3 éléments font également partie du groupe des sorties costumées. Florence Valette à la bombarde, Joseph Herpe à la guitare, Gilles Le Moing à l'accordéon et Kate Smith au violon ont rythmé nos pas, avec le concours également de Robert Le Dour venu en ami. Christiane Hivert, notre première présidente, nous a démontré qu'elle a gardé toute sa vivacité et que la danse ne nous fait pas vieillir !

Dimanche 28, rebelote sur le plancher de la salle des fêtes, bien remplie, pour un fest-deiz animé par Jean-Claude Tréguier et les Lapoused-Noz. Un moment de plaisir partagé avec tous les danseurs satisfaits de cet après-midi.

L'association regroupe 63 adhérents. Des danses bretonnes, pour tous les niveaux, sont pratiquées les mardis soir à partir de 20 h 30.

Un groupe de sorties assure des animations en costume traditionnel de notre région. Nous envisageons une soirée fest-noz traditionnel au courant du printemps.

Contact : Léa Rouzic - Sparle - 29310 LOCUNOLÉ - Tél. : 02 98 71 32 67



De gauche à droite : Christiane Hivert, 1^{ère} Présidente - Maryvonne Herpe, 3^{ème} Présidente - Jeanine Brigandat, 4^{ème} Présidente - Léa Rouzic, Présidente actuelle. Absente : Mireille Theuré, 2^{ème} Présidente). José Jamet, moniteur présent depuis la création du groupe.



Photo du Fest-Deiz.

CLUB DES JEUNES D'AUTREFOIS

Le bureau s'est réuni le jeudi 4 décembre pour préparer le programme 2013. Le goûter dansant garde la faveur de tous, beaucoup de travail, pour pas grand bénéfice, mais l'ambiance qui y règne est excellente pour le moral ; on sympathise avec les danseurs des communes voisines mais aussi avec ceux qui viennent de Lorient, de Brest, de Riantec du Guilvinec etc... La réussite dépend aussi des facteurs difficiles à maîtriser : le temps, la concurrence, l'information. Les deux lotos en février et en novembre attirent également les joueurs des alentours. Un séjour de 8 jours en juin dans la Région Rhône-Alpes, une sortie d'une journée en avril/mai et 3 repas : mars/juillet/décembre et une sortie de 3 jours en septembre. Le club est ouvert à tous, les adhérents bénéficient de tarifs réduits pour les repas suivant les résultats des activités.

L'ASSOCIATION DE LA VIEILLE ÉCOLE

Quelques 55 participants ont rejoint, à la rentrée, le chemin de la Vieille Ecole où ont été reconduits les ateliers : art floral-peinture/dessin adulte et enfants - sculpture - lecture/écriture - art foral - patchwork et patine sur meubles. Les cours dispensés par des intervenants dynamiques et disponibles restent dans la fidélité de l'objectif du départ à savoir initiation et perfectionnement par l'art et la création des diverses disciplines proposées le tout dans une atmosphère de partage et de convivialité.

L'association a manifesté sa présence à l'occasion du pardon de St-Mélaine en une randonnée contée, agrémentée sur le parcours, de structures végétales composées par l'atelier d'art floral, ainsi qu'une randonnée contée au pardon de St-Fiacre. De nouvelles manifestations et stages seront proposés courant 2013.

Il n'est pas trop tard de vous joindre à nous pour la découverte de nos activités.

COMITÉ DES FÊTES DE LANVÉNÉGEN

Le comité des fêtes a proposé au public des journées western, une belle animation autour du cheval.

Josette et Denis Lamandé ont présenté leur poney Shetland, étalon d'exception primé au niveau national.

Puis Didier Dubruit du Saint et son équipe de cow-boys ont fait une belle démonstration d'équitation western. Ils ont su époustoufler les connaisseurs et les néophytes en présentant leur technique de dressage. Laurélie de "Keriel" et son magnifique poney a su captiver les spectateurs avec un numéro de dressage de très haut niveau, digne des meilleurs spectacles équestres. Les jeunes propriétaires des «chevaux de l'oued» ont présenté superbement leur élevage : de magnifiques chevaux Barbes originaires du MAGHREB .

Apaloosa et Quarter horse, poney et lusitanien se sont succédés et ont captivé le public.

Un après-midi d'exception, un spectacle de haut vol qui aurait mérité un plus grand public.

Le comité des fêtes s'engage pour 2013 à faire mieux. Déjà une équipe de cavaliers s'implique pour l'année prochaine et vont vous étonner. De beaux projets sont en route et ne manqueront pas de vous éblouir, vivement 2013 !



Toute les associations de la commune vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2013.

Numérotation de toutes les habitations de la commune en partenariat avec la Poste

Dans notre commune, seules les habitations du bourg sont numérotées. Or, sans numéro, l'accès au domicile est difficile, aussi bien pour les facteurs que pour les services à domicile et pour les secours. Chacun sait pourtant qu'une intervention rapide et certaine sur le lieu exact d'un sinistre peut sauver des vies.

Chaque citoyen doit être assuré de pouvoir bénéficier des services de proximité ou des services de secours d'une façon homogène ce qui n'est pas actuellement le cas. La notion d'adresse est au cœur de cette problématique. Aussi, la poste fait du raccordement postal des habitations une priorité et propose aux élus locaux de collaborer sur le sujet. Ce travail conjoint a bien avancé et dès sa finalisation, la Poste vous fera parvenir gracieusement des cartes de changement d'adresse vous permettant d'informer vos correspondants, en dispense d'affranchissement. La commune pour sa part devra fournir et apposer les plaques numérotées dans les villages excepté ceux où il n'y a qu'une seule habitation.

Travaux de voirie

Travaux routiers 2012 :

Deuxième partie de la VC 4 : de Quilloten à la Croix de Kéroual, montant HT : 46 619,80 €.

Programme annuel de voirie (PDIC) :

- portion de la route de Saint Quijeau ;
- route du village de Rosquéo ;
- deuxième partie de la rue de Saint-Urlo ;
- montant total HT : 32 166,90 €.

L'ensemble des travaux routiers s'élève à 78 786,70 €.



Ti Bus 2013 LANVÉNÉGEN / LE FAOUËT !

Le service Ti'Bus qui vous emmène au marché du Faouët le mercredi s'améliore

Associé au circuit de Guisriff, il vous est désormais proposé un aller et deux retours.

Dès le mercredi 2 janvier, la commune de Lanvénegen, Roi Morvan Communauté et le Conseil Général du Morbihan, mettent en place ce nouveau circuit, ouvert à tous, associant les communes de Guisriff et Lanvénegen vers Le Faouët

Les horaires sont les suivants :

- **Mercredi jour de marché** : 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois. Horaires : 9 h 15, place de l'Église, arrêt 9 h 22 Croix de Keroual, 9 h 27 Le Cleustrou, 9 h 30 Loge Coucou.
- **NOUVEAU SERVICE** : Ce service du matin va desservir Vetveur à 9 h 07, Toulbren à 9 h 08 et Saint-georges à 9 h 10. Pour le retour 2 possibilités : départ du Faouët à 11 h 30 (inchangé) ou 16 h 30.



Triathlon : Half IRONMAN du pays du Roi Morvan

*Dimanche 12 mai 2013 - organisation :
Gourin Triathlon Duathlon*

Au départ de Priziac : 1,9 km de nage, 93 km de vélo, 21 km de course à pied. La partie cycliste passera sur le territoire de la commune D 769.

2012 : 54^{ème} concours des maisons, villes et villages fleuris, 137 communes et 439 particuliers du Morbihan, ceux qui font l'effort de prendre part à la compétition méritent des encouragements. Ils ne le font pas pour obtenir des récompenses, même s'il est toujours agréable de voir reconnus les efforts consentis, la réussite réalisée, mais ce faisant, ils participent à la grande oeuvre collective morbihannaise d'un département épanoui où il fait bon vivre. Les résultats de notre commune sont les suivants :

La commune de LANVENEGEN est classée 7^{ème} sur le secteur du Roi Morvan.

• 1^{ère} catégorie

Maison avec jardin visible de la rue :

1 Michèle TANGUY - 2 Marie Paule GAUTHIER - 3 Yvette PENDU

• 3^{ème} catégorie

1- Balcons/Terrasses :

1 - Jeanne QUERREC - 2 Marie Claire QUILLIO - 3 Monique ANSQUER

2 - Décor végétal sur l'espace public :

1 - Patrick ALLANOT - 2 Ghislaine CLOLUS

• 5^{ème} catégorie

Ambiance végétal des commerces :

1 - Delphine MADIC et Caroline PIOT

Maisons Bretagne Sud Habitat :

1 - Paulette PLAS - 2 Sabine LE CARDIET - 3 Elise CADET

Maisons et jardin hors agglomération :

1 - Michel LE ROUX - 2 Marie POULIQUEN - 3 Marie Jo NETO

Jardin potager fleuri :

Jacqueline BOROPIERT



Merci de tous ces efforts réalisés pour l'embellissement de notre commune, mais il faut poursuivre une politique horticole respectueuse de l'environnement, être un exemple pour nos concitoyens afin de promouvoir des pratiques dites douces, en harmonie avec le respect et la préservation de la nature, pour que les générations futures puissent en bénéficier. Nous sommes tous des responsables de l'histoire de demain..... Merci encore pour votre participation, de votre sourire fleuri et de votre accueil embelli.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

• Sienna CHUINE - Le Cleustrou	12 juillet
• Aodren LOUARN-SIONG - 7, rue de la Mairie	3 septembre
• Stérenn LESCOPI - La Croix Neuve	11 septembre
• Loucas LE CREN - Le Rhède	15 septembre
• Clémence LAFFARGUE - Le Vetveur	30 octobre
• Naomie TANGUY - La Croix Neuve	27 décembre

DÉCÈS

• Gilbert TANGUY - 7, Lotissement de Saint-Urlô - 63 ans	5 juillet
• Jean-Louis FERRY - Bourgeal - 74 ans	8 août
• Anne-Marie HELLO, née SYLVESTRE - Boutel Bras - 86 ans	27 septembre
• Jean-Yves HANVIC - 2, rue du Stade - 50 ans	16 novembre

MARIAGES

• Sylvain PENFORNIS et Alix GUERRIER	7 juillet
• Maurice LORGERAY et Dominique LE MESTRE	4 août
• Jean-Yves ROPERS et Catherine MILER	11 août
• Jérôme LE GALL et Vanessa GERBET	11 août
• Jean-Loup CHAGNAS et Marie DE LA TULLAYE	1 ^{er} septembre

Qu'est-ce que la Ligue contre le Cancer ?

C'est une association nationale agréée qui regroupe 103 comités départementaux. Le Comité du Morbihan travaille avec 14 hôpitaux, cliniques, du département afin d'aider les malades au plus près.

Beaucoup d'associations et de bénévoles sont des partenaires privilégiés et organisent régulièrement des manifestations à notre profit.

Quelles activités financez-vous avec les fonds récoltés ?

Nous avons 3 axes d'activité :

- L'aide à la recherche (40 % de nos dépenses). Le comité 56 finance 14 projets de recherche.

- L'aide directe aux malades (40 %) : nous sommes le plus proche possible des malades avec de l'aide à domicile (10 h/an), de l'aide en urgence pour des personnes en grandes difficultés financières, de l'aide psychologique, des soins et des conseils esthétiques (perruques) qui apportent une "bulle de confort" à un corps maltraité par la maladie.

- Le dépistage et la prévention (20 %) : auprès des adolescents sur les dangers de l'alcool, du tabac ou du soleil. (9 900 élèves vus en 2011). Nous mettons aussi en avant les bénéfices de l'activité physique pour prévenir le risque de cancer. Enfin, nous envisageons de développer la prévention dans les entreprises avec une exposition itinérante.

Comment peut-on bénéficier de l'aide de la Ligue ?

Le plus souvent en prenant contact avec une infirmière ou une assistante sociale sur les lieux de soins (hôpitaux, cliniques). Et au comité départemental à Vannes : **02.97.54.18.18**. Vous pouvez aussi aller visiter notre site internet en cliquant sur le département Morbihan sur **www.ligue-cancer.net**



Kreiz Breizh Élite : programme 2013

2013 : passage de la course dans le bourg : samedi 27 juillet vers 14 h 30. Nouveauté 2013 : le dimanche 28 juillet, passage de la course sur la D790 (Saint-Mélaine/Loge Coucou).

Le Comité de Bassin Loire-Bretagne

L'EAU VOUS CONSULTE (SDAGE). Schéma Directeur d' Aménagement et de Gestion des Eaux.

Du 1^{er} novembre 2012 au 30 avril 2013 , les élus des différentes instances départementales, régionales, chambres consulaires, associations et le public sont consultés pour la révision du sdage du bassin Loire Bretagne.

Cette consultation intervient en application de la loi du 21 avril 2004 transposant la directive 2000-60 CE qui établit un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau.

La consultation vise à recueillir toutes vos observations et propositions sur les enjeux liés au bon état des eaux des milieux aquatiques, enjeux écologiques, enjeux économiques, et de santé publique. C'est donc sur les enjeux de l'eau identifiés à ce jour, en tenant compte des avancées réalisées mais aussi des défis qui restent à relever, que vous pouvez répondre à un questionnaire papier disponible en Préfecture ou par internet. **Sur le site www.prenons-soin-de-leau.fr**

ALECOB : présentation de la mission d'espace INFO-ÉNERGIE

Un lieu privilégié pour concevoir et améliorer son habitat, réduire ses consommations d'énergie, choisir son mode de chauffage, s'informer sur les énergies renouvelables, le choix de matériaux, ...

L'espace INFO-ÉNERGIE de l'ALECOB (Agence Locale de l'Énergie du Centre Ouest Bretagne), est un service de conseils gratuits, neutres et indépendants financé par l'ADEME Bretagne (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le Conseil Régional de Bretagne.

Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... Vous souhaiteriez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller au 0 805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h 30. Vous avez également la possibilité de prendre rendez-vous avec un conseiller dans les locaux de l'ALECOB situés à la maison des services publics, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix.

« REDUISONS NOS DÉCHETS, ÇA DÉBORDE »

La semaine européenne de réduction des déchets s'est déroulée dans le cadre de la campagne nationale du 17 au 25 novembre. Elle s'adressait au grand public, aux administrations, collectivités, associations et écoles.

Roi Morvan Communauté a organisé sur son territoire des actions de sensibilisation à Gourin et au Faouët



- Le but de cette opération était d'informer tout un chacun sur l'impact de nos gestes au quotidien par nos habitudes de consommation et de tri des déchets au domicile mais aussi sur nos lieux de travail. Des documents sont disponibles en mairie, à la Communauté de Commune, et au centre de tri du Faouët.

Le compostage : une alternative écologique et économique

Le compostage qu'est-ce que c'est ?

Le compostage est un principe naturel de dégradation des matières organiques par fermentation. Ainsi, les épluchures de légumes, les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les coquilles d'œufs, les fleurs fanées sont autant d'éléments qui se dégradent naturellement avec le temps pour former du compost. Celui-ci est utilisé comme engrais dans le jardin, à la fois pour le potager, les parterres de fleurs ou les vergers.

Le compostage est donc une alternative écologique et économique pour 2 catégories de déchets : les déchets de cuisine et les déchets de jardin.

Pourquoi pratiquer le compostage ?

La pratique du compostage, qu'elle soit en tas dans le fond du jardin ou dans un composteur, permet de diminuer la quantité de déchets jetés dans les poubelles d'ordures ménagères (déchets de cuisine) et d'économiser les transports (déchets verts).

Elle permet donc aux ménages de traiter eux-mêmes leurs déchets organiques mais également de produire leur compost.

La communauté de communes encourage les pratiques du compostage domestique sur le territoire

Roi Morvan Communauté met à disposition des composteurs individuels à prix symboliques. Pour en bénéficier, deux conditions à remplir :

- Habiter sur le territoire de Roi Morvan Communauté,
- ne pas avoir déjà eu un composteur par la Communauté de Communes.



Deux modèles sont proposés en fonction de la taille du jardin : 320 litres pour une participation de 4 € et 800 litres pour une participation de 8 €.

Pour les personnes intéressées, la démarche est la suivante :

- Remplir un bon de commande disponible en mairie, au siège de la communauté de communes (13 rue Jacques Rodallec à Gourin) ou sur le site internet de la communauté de communes (www.paysroimorvan.com)
- Retirer son composteur au centre technique communautaire, Z.I. de Pont Min Le Faouët, tous les après midi de 13h30 à 16h (muni du bon de commande rempli ainsi que d'un chèque à l'ordre du Trésor Public).

Pour toute information, contactez le service des déchets ménagers au 02 97 23 71 01 ou par mail dechetsmenagers@paysroimorvan.com
Par des gestes simples de tous les jours, réduire ses déchets par le compostage, c'est facile et c'est efficace !

ROI MORVAN COMMUNAUTÉ :

PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL

POURQUOI UN PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL ?

Personne n'ignore plus aujourd'hui les enjeux du changement climatique et de l'énergie. La France s'est engagée à diviser par quatre à l'horizon 2050 ses émissions de gaz à effet de serre et a lancé en 2004, le plan climat national : il s'agit d'un plan d'action de l'Etat pour répondre aux engagements pris lors de la ratification du protocole de Kyoto. Cet objectif ambitieux de diviser par quatre nos émissions implique de véritables efforts pour tous les secteurs d'activité mais aussi pour tous les territoires et notamment leurs collectivités

Roi Morvan Communauté s'est lancée dans l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial (PCET) sur son territoire en 2009.

Le PCET est un projet territorial de développement durable dont la finalité première est la lutte contre le changement climatique.

Il constitue un cadre d'engagement pour le territoire. Il structure et rend visible l'action de la collectivité et des acteurs associés face au défi du changement climatique.



Panneaux photovoltaïques sur maison d'habitation.

Bien que non imposé pour les collectivités de moins de 50 000 habitants, la communauté de communes s'est portée volontaire dans la réalisation d'un PCET.

Après validation du diagnostic de territoire, les groupes de travail et le comité de pilotage se sont montrés force de propositions pour alimenter le plan : ainsi, diverses actions ont été listées car apparaissant primordiales pour le territoire. Plus de 90 actions ont ainsi été analysées et priorisées tant dans le domaine du résidentiel, des bâtiments, de la mobilité des personnes, de l'agriculture, des espaces naturels, des industries ou encore des énergies renouvelables.

Lors du dernier comité de pilotage du 15 octobre, il a été proposé de réunir les deux groupes de travail pour constituer les fiches actions. Par ailleurs, les membres du comité ont souhaité associer dans cette étape d'élaboration des fiches des partenaires institutionnels et professionnels.

Depuis quelques mois maintenant, des travaux sont engagés pour élaborer un Plan Climat Energie Territorial (PCET) sur le territoire du Roi Morvan Communauté.

A l'issue, quatre grands enjeux ont été identifiés pour le territoire :

- 1 développer une culture énergie climat et intégrer cette dimension dans nos choix ;
- 2 aller vers un bâti économe ;
- 3 concevoir un aménagement raisonné du territoire et limiter les déplacements motorisés ;
- 4 promouvoir nos ressources et diminuer l'impact environnemental de nos importations.

Le diagnostic du territoire a permis d'identifier un potentiel énergétique important, la filière bois en est un exemple, elle se met en place sur le territoire pour assurer le chauffage du futur complexe aquatique du Pays du Roi Morvan et des bâtiments de proximité de la ville du Faouët.

Chacun à son niveau peut contribuer à la lutte contre le changement climatique en adoptant au quotidien des gestes éco-responsables :

Trier ses déchets, éteindre la lumière quand on quitte une pièce, réduire la température des chauffages, consommer des fruits et légumes de saison, adopter l'éco-conduite,...



Site internet de Lanvénegen

Le site officiel de la municipalité sera accessible aux environs du 15 janvier. Les membres de la commission communication et les élus plus largement ont défini les besoins et attentes pour réaliser ce site. Nous avons privilégié sa réalisation avec les employés plutôt qu'un prestataire de service payant. Au mois de juin 2012, une stagiaire à la mairie a bien engagé le travail encadrée par Sophie et Léna. Sonia a contribué notamment sur les besoins liés à la médiathèque. Yohann Stervinou responsable informatique à la CCPRM a apporté ses compétences et remarques professionnelles. Nous espérons que le site répondra à vos attentes, c'est un début et cet outil évoluera au fil du temps, vous pouvez nous apporter vos observations.

BREIZH-BOCAGE

Une action collective pour la construction du nouveau bocage breton

CHACUN PEUT AGIR !

Le conseil municipal a validé la réalisation d'un aménagement foncier sur notre commune qui permettra de réaliser des travaux similaires à ceux qui vous sont proposés par la CCPRM dans le cadre de Breizh-Bocage mais pas avant 4 à 6 ans. C'est une démarche indépendante et complémentaire qui peut permettre aux agriculteurs et propriétaires d'anticiper des travaux en fonction des besoins identifiés sur leur exploitation pour limiter l'érosion et développer la filière bois-énergie.

La Communauté de Communes du Pays du Roi Morvan a engagé, depuis 2010, le dispositif « Breizh-Bocage » sur son territoire. Le but est de créer et de reconstruire le maillage bocager, afin d'améliorer les paysages, la qualité de l'eau, la biodiversité et le rôle anti érosion.

Pour atteindre ces objectifs, les travaux suivants sont proposés : la plantation de haies bocagères, la création de talus et de bosquets (maximum 1 hectare) et/ou la réalisation de travaux hydrauliques (déplacement d'entrées de champs, fermeture de brèches...).

20 des 21 communes de la CCPRM sont éligibles au programme, avec par ordre de priorité décroissant :

- zone prioritaire 1 : Berné, Kernascleden, Lignol, Meslan, Persquen, St Caradec Trégomel ;
- zone prioritaire 2 : Langoëlan, Le Croisty, Locmalo, Ploërdut, Plouray, Saint Tugdual ;
- zone 3 : Langonnet, Lanvénegen, Le Faouët, Priziac ;
- zone 4 : Gourin, Guisriff, Le Saint, Roudouallec.



Après prise de contact avec les exploitants agricoles sur les zones 1 et 2, deux tranches de travaux ont été réalisées – à cette occasion, environ 69 kms de haies (à plat, sur billons ou sur talus) et 6 hectares de bosquets ont été plantés.

Une dernière tranche de plantations est déjà prévue pour le printemps 2013. Afin de préparer au mieux celle-ci, toute personne ayant un projet de plantation (plus de 50 m de haie bocagère), quelle que soit sa commune, peut contacter la Chambre d'Agriculture au Faouët (Tél. 02.97.23.03.55) pour participer à l'opération, avant le vendredi 25 janvier 2013 au plus tard.

A ce jour le financement de ce programme n'est plus assuré notamment pour les fonds européens. Néanmoins, vous pouvez déposer votre dossier, il sera retenu pour le prochain programme et par ordre d'arrivée au service économique et agriculture de Roi Morvan Communauté.

Néanmoins, les travaux de création et/ou d'amélioration du bocage doivent être impérativement réalisés sur une parcelle agricole ou attenante à un terrain agricole.

Ce programme est financé à 100% grâce au concours financier de la CCPRM, du FEADER, du Conseil Général du Morbihan et du Conseil Régional de Bretagne.

Dossier suivi par : Le Service Économique-Agriculture de la CCPRM – 02.97.23.36.92 ou
a.lebouguenec@paysroimorvan.com – www.paysroimorvan.com.



Jeu de lettres pour une après-midi bien sympathique.



Sérieux le poker !

6170,71 €

TELETHON 2012

10^{ème} année de générosité et de solidarité. Les lanvénégenois, les associations et nos commerçants toujours présents MERCI A TOUS

Nouveauté 2012

Les sapeurs pompiers du Faouët
Présence et conseils appréciés

Même pas peur notre marraine !



Fastoche de manier la lance avec Christophe !



Aller plus haut ! 18 mètres !



En toute sécurité avec les pompiers.



Exercices pratiques avec Anthony Kerjean.



PISCINE : LE NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE SE CONSTRUIT AU FAOUËT

Un complexe aux allures plutôt virtuelles qui allie modernité et écologie est l'aboutissement des multiples réflexions et compromis engagés par les élus du pays du roi morvan. M. Pichon, maire du Faouët avait durant son dernier mandat soulevé auprès du conseil communautaire les difficultés de gestion et l'avenir de ce complexe qui nécessite des travaux que la municipalité ne souhaitait pas entreprendre seule. Dès lors, des échanges ont permis d'établir le constat que l'équipement communal du Faouët était ancien (piscine issue du programme piscines canetons et tournesols des années 1970) et nécessiterait à court terme d'importants travaux de remise aux normes et de réhabilitation...



Roi Morvan Communauté a réalisé en 2007 une étude de faisabilité avec un cabinet spécialisé concernant les piscines publiques du territoire avec pour objectif :

- D'évaluer les besoins.
- D'analyser les demandes et le marché potentiel.
- De définir des objectifs.
- De proposer des scénarios aux élus.

Il est ressorti de cette étude que le lieu d'implantation le plus pertinent pour un équipement réhabilité ou neuf était celui du Faouët.

Les élus ont ensuite retenu l'option de porter le projet d'une construction neuve au niveau de l'intercommunalité plutôt qu'une réhabilitation.

La question de la prise de compétence « piscine neuve » a été discutée en conseil communautaire et actée en conseil le 26 avril 2010.

Les travaux de terrassement pour le futur centre aquatique communautaire ont démarré au mois de novembre et le nouvel équipement devrait être livré en juin 2014.

Le montant global de l'opération (travaux, maîtrise d'œuvre et frais techniques) s'élève à 6 960 000 € HT, subventionnés à hauteur de 31 % par l'État, la Région Bretagne et le Conseil Général.

Ce centre aquatique comprendra un bassin d'apprentissage et de loisirs de 127 m², un toboggan de 45 m, un bassin sportif de 250 m² avec 4 lignes d'eau, un espace forme avec SPA et hammam de 60 m², des vestiaires sanitaires pour individuels et groupes, une infirmerie, des locaux pour le personnel. La surface utile intérieure (hors locaux techniques) est de 1 565 m². Les espaces extérieurs et les locaux techniques occupent quant à eux 2 675 m².

Le choix des élus s'est porté sur une chaudière biomasse reliée à un réseau de chaleur pour alimenter l'équipement aquatique, les écoles maternelle et primaire, la cantine scolaire et les salles sportives du Faouët. Les sous-stations mises en place permettront de facturer à la commune, les consommations liées aux équipements communaux.

La piscine actuelle serait détruite en février 2014 afin de laisser place aux parkings et à la rampe d'accès au nouveau centre aquatique.



Ce nouveau complexe moderne est intégré dans un espace paysage pour accueillir l'ensemble des habitants des 21 communes, mais aussi les habitants en périphérie du territoire et à tous les âges de la population (plages d'ouverture plus larges, espace de détente, activités thématiques proposées jeunes, actifs, seniors, ...), équipe renforcée dans un souci constant du meilleur accueil aux usagers. Pour tous ceux qui souhaitent se détendre et s'amuser dans un espace convivial et chaleureux à dimension humaine.

S'ajoute l'accueil des enfants dans le cadre scolaire avec une priorité donnée aux écoles du territoire et une ouverture aux autres écoles périphériques du territoire.